

Commission Nationale d'Action Civique

Thème : La mémoire de la France, une force pour son avenir

Congrès National de Brest – Mai 2012 –

Si la France est devenue puis est restée un des principaux pays au monde, elle le doit à la ténacité, à la mobilisation et au sacrifice de son peuple. Il a toujours su répondre *présent* dans les moments les plus cruciaux de son histoire.

Des noms, des visages, des actions, des paysages... sont encore présents dans nos mémoires. Nombreux sont les héros dont les noms et les exploits sont gravés sur le fronton de nos Monuments. N'oublions pas tous ces anonymes disparus sur les champs de bataille, dans des actions de bravoure ou en captivité. Parfois sans sépulture, ils reposent à jamais sur cette terre de France mais aussi dans de nombreux pays. Ils ont donné leur vie pour que notre pays demeure libre et indépendant.

Maintenons le souvenir de ces héroïques poilus de 14-18 qui, dans des conditions effroyables, ont tenu face un ennemi implacable et puissant. Rappelons l'action de ces résistants et de ces soldats qui ont su dire NON à l'adversité et à l'occupation au péril de leur vie. En Europe, au Levant, en Indochine, en Afrique du Nord..., des Français et des Françaises, appelés, militaires de carrière, civils, réservistes, rappelés...

Beaucoup sont « Morts pour la France » laissant parfois une veuve, des orphelins.

Ces disparus glorieux du 20^{ème} siècle faisaient écho à toutes celles et ceux qui pendant des siècles ont aussi défendu de leur vie notre territoire.

Peu de pays peuvent s'enorgueillir de tant de prouesses, de mérites, de talents, de larmes, de sang versé, de joies aussi... provenant d'autant de personnes et pendant si longtemps.

Pensons également aujourd'hui à toutes celles et ceux qui, engagés dans les Opérations Extérieures, ajoutent trop souvent leur nom aux « Morts pour la France ».

Elles et ils font toutes et tous, partie de notre mémoire.

A cet égard, le 11 novembre vient d'être décrété : « Journée Nationale du Souvenir pour tous les Morts pour la France », ce que l'UNC réclamait avec force depuis près de 60 ans. Il permettra qu'ils soient désormais honorés toutes et tous au moins une fois par an tout en continuant de respecter, bien sûr, les autres dates officielles.

C'est ce que l'on appelle le devoir de mémoire. Ce devoir qui, pour nous est une exigence. Il permet de comprendre le présent et le passé. Il a vocation à éviter les erreurs et empêcher le renouvellement de ces conflits tragiques. Il rappelle le souvenir de ces anciens qui ont permis à la France d'exister et aux Français de vivre dans un pays libre.

Cette mémoire de la France commence lorsque Vercingétorix rassemble les différentes tribus composant la Gaule pour s'opposer à l'invasion romaine. La riche langue latine, la brillante civilisation Gallo-romaine et la culture judéo-chrétienne ont commencé alors de cimenter ceux qui allaient devenir les français.

A travers les siècles, les grands noms de notre histoire ont su rassembler autour d'eux des français parfois venus de l'extérieur mais unis par cette volonté d'égalité et de rejet de toute forme d'assujettissement à une puissance étrangère. Ils ne sont pas que des grands noms de l'Histoire. Pour chaque Français, ils appartiennent à son album de famille.

Parce qu'être Français c'est d'abord un profond désir de *vivre ensemble*, de porter l'héritage reçu et de transmettre un pays plus fort, plus heureux et plus accueillant aux générations futures. Les révolutions, les occupations, les changements de régimes, les idéologies, les égoïsmes et les trahisons n'ont jamais réussi à ébranler durablement ce profond désir de vivre ensemble car ce qui nous unit, nous, Français autour de notre drapeau et au son de la Marseillaise est plus fort que ce qui nous sépare.

La France doit beaucoup à ces étrangers venus à travers les siècles apporter leur talent au rayonnement du pays. Artistes, militaires, hommes politiques, travailleurs, chercheurs ou simples immigrants,... ils sont venus librement et ont su s'intégrer à notre pays si varié. Certains ont même donné leur vie et contribué à l'écriture de nombreuses pages glorieuses de notre Histoire.

Ce processus d'intégration fondé sur l'acceptation des fondements de notre république et le désir de vivre ensemble doit perdurer. Sinon, ni les immigrés, qui viennent chercher en France, selon leur origine, soit ce qu'ils ne trouvent pas dans leur Pays, soit ce qu'ils n'y trouvent plus depuis son indépendance, ni les français ne trouveront leur compte au fait que la France perdît à la fois son identité et sa mémoire.

Mais le devoir de mémoire exige le droit à la mémoire. Il appartient aux parents, aux enseignants, aux médias, aux responsables publics, aux forces armées, aux artistes et aux associations civiques d'assurer leur rôle d'information, de sensibilisation et de transmission aux jeunes générations.

Or, l'UNC ne peut que constater les lacunes actuelles :

Pourquoi ces livres d'histoire qui omettent, négligent ou déforment notre passé ? Quelle force étrange pousse tant de personnes à stigmatiser notre pays comme s'il portait à lui seul tous les péchés du monde ? Pourquoi culpabiliser ceux et celles qui aiment la France et cherchent à valoriser son histoire ? Trop souvent, également, des cinéastes et des médias et certains historiens stigmatisent l'action de la France dans ses colonies, indispensable alors pour son développement économique tout en apportant à ces territoires le progrès dont ils étaient dépourvus.

Ces détracteurs oublient de mentionner que la France n'était pas le seul pays ayant eu des colonies et certainement pas celui qui s'y est le plus mal conduit. Il suffit de constater l'image de notre pays dans plusieurs territoires autrefois français et devenus indépendants pour en avoir la preuve.

Aussi, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fin « officielle » de la guerre d'Algérie, mais, malheureusement pas de la fin des morts pour la France en Algérie, paraîtrait-il légitime que soit rétablie la vérité sur ce douloureux conflit et sur son issue :

Ainsi, on ne peut pas évoquer systématiquement des tortures perpétrées par des soldats français en omettant celles commises par l'autre camp. Sans oublier que, malheureusement, dans toute guerre il y a toujours des exactions de ce genre.

On ne peut oublier qu'à leur départ, comme à chaque fois qu'ils sont partis d'un pays devenu indépendant, les Français ont quitté une Algérie dotée de tous les atouts d'un pays moderne.

Ces français dont on ne peut passer sous silence l'action envers les populations, y compris pendant le conflit. Tous ces Appelés, ces Engagés, ces Militaires et ces Personnels Civils ont œuvré pour essayer de faire vivre une Algérie qui était alors une partie de la France, dans la dignité, le dévouement et parfois au mépris du danger.

A titre d'exemple, comment peut-on ignorer l'action des mouvements féminins, notamment des Equipes Médico-Sociales Itinérantes (EMSI) chargées de s'occuper des contacts avec les milieux féminins locaux, en liaison directe ou indirecte avec l'armée, et ce en vue de leur émancipation et pour le rapprochement des communautés. En raison du contexte, plusieurs de ces femmes ont payé de leur vie cet engagement.

S'il ne faut pas cacher les comportements indignes, oublier les aspects positifs, ne pas replacer les événements dans leur contexte et pointer du doigt uniquement la France est inique et procède du mensonge le plus éhonté.

Cette attitude a, pour conséquence grave de donner et d'entretenir une image déformée et noire de l'histoire de notre pays, donc de nuire à sa mémoire et, donc, d'hypothéquer son avenir.

Car la mémoire a une exigence de vérité.

Là également, des voix algériennes et même venant de l'A.L.N font entendre des avis nettement différents de ce que certains nous assèment en France sur ce sujet.

La France ne doit pas sombrer dans la repentance et l'auto flagellation !

La mémoire de la France ne doit être ni tronquée, ni faussée et surtout pas salie.

D'autres facteurs doivent nous faire craindre pour la transmission de nos valeurs :

- Les révolutions technologiques, les bouleversements continuels de nos modes de vie, l'abandon progressif de certaines valeurs comme notre langue française, un des éléments de cohésion avec l'hymne et le drapeau, de ce qui nous rassemble, bref, l'éloignement de ce qui a fait la France risquent de nous faire perdre cette mémoire qui nous a forgé et, avec elle, notre identité.

- Le droit des minorités à la différence qui sert trop souvent de prétexte pour essayer de promouvoir ce communautarisme si contraire à l'Histoire de notre pays.

Pourtant, certains constats nous donnent à penser que le terrain est encore propice à une transmission juste et digne de notre mémoire :

➤ La France est le pays où il y a le plus de reconstitutions historiques avec, notamment, des associations, comme l'U.N.C, toujours en pointe sur la défense et la transmission de la mémoire et des valeurs.

➤ Les enfants sont réactifs et passionnés lorsqu'ils participent à des concours sur les périodes de conflits ou lorsque l'on vient leur expliquer la réalité des faits dans leur classe.

➤ Les drapeaux bleu, blanc, rouge fleurissent de plus en plus dans les stades ou manifestations diverses.

Nous devons toutes et tous contribuer à défendre et à enrichir cette mémoire de notre pays en nous considérant, non comme ses simples héritiers, mais comme les exécuteurs testamentaires de l'héritage légué par nos ancêtres successifs depuis plus de 2000 ans et qui avons à transmettre une mémoire enrichie de notre vécu pour le futur de notre pays. Car la mémoire façonne l'identité d'un pays et son avenir.

L'UNC qui a conservé la mémoire des soldats des anciennes colonies qui se sont battus lors des deux grands conflits mondiaux en se mobilisant pour la décrystallisation de leurs retraites et qui les assiste sur le plan humanitaire en tant qu'ONG, l'UNC qui par son action social, vient en aide à ses adhérents les plus démunis, l'U.N.C. qui se bat pour les valeurs de civisme, a un rôle essentiel à jouer dans ce passage de relais de la mémoire.

Aussi nous demandons :

- Que l'on incite la population à pavoiser le 14 juillet et le 11 novembre et à se recueillir aux Monuments aux Morts lors des cérémonies patriotiques ;
- Qu'il y ait un droit de réponse, pour les associations patriotiques, aux diffusions et propos mensongers sur l'action de la France ;
- La constitution d'une commission de vigilance indépendante, comprenant, outre des historiens, des représentants des parents d'élèves et des associations patriotiques chargée d'agréeer les manuels d'histoire et d'instruction civique de l'enseignement primaire et secondaire ;
- Que soit valorisée la langue française. Car, s'il est normal de conserver les langues régionales, il apparaît indispensable de préserver notre langue sans cesse envahie de termes anglo-saxons. Il faut que les lois Toubon soient appliquées car le risque est grand de voir disparaître un élément riche, mondialement reconnu, essentiel de notre cohésion et fondamental de notre mémoire et de notre identité ;
- Que les mémoires des pays de l'Union Européennes bénéficient à l'Europe plutôt qu'elles ne disparaissent progressivement par excès de normalisation et, donc, avec elles, leur pays respectif ;
- Que l'on sache tout simplement être fier d'être français.

C'est ainsi que sa mémoire continuera d'être une force pour l'avenir de notre pays, de notre Patrie :

La FRANCE.

Dominique Boyet
Président de la Commission Nationale
d'Action Civique de l'UNC